



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-44110>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-44110**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agence de la biomédecine

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Conseil et mise en oeuvre des stratégies en relations presse, communication digitale institutionnelle et gestion de crise

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la définition de la stratégie de relations presse institutionnelle et thématiques de l'Agence de la biomédecine, de la stratégie des réseaux sociaux institutionnels, des plans d'actions qui en découlent ainsi que de leur mise en œuvre opérationnelle. Il s'agit notamment de définir et de mettre en œuvre la stratégie de relations presse en cohérence avec les différentes stratégies de communication mises en place, auprès du grand public et des professionnels de santé, et les objectifs fixés pour : La promotion du don et de la greffe d'organes et de tissus ; Le recrutement de donneurs volontaires de cellules souches hématopoïétiques (moelle osseuse et sang de cordon) ; Le recrutement de donneurs de gamètes (spermatozoïdes et ovocytes) dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation ; L'information sur les diagnostics et la génétique médicale ; La valorisation de l'expertise scientifique et le rayonnement institutionnel de l'Agence par l'entremise des médias et des réseaux sociaux. Il comprend également des prestations en Community management institutionnel (X, LinkedIn, YouTube, ...) en communication de crise et en veille digitale (réseaux sociaux et Internet). En synthèse, l'accord-cadre comprend cinq thématiques : la promotion des 3 dons cités ci-dessus, l'information en génétique médicale et le rayonnement institutionnel de l'Agence. Les prestations attendues de conseil stratégique et de gestion des relations presse et influence digitale concernent : Le conseil et l'accompagnement stratégique au quotidien Les relations avec les journalistes L'organisation de conférences de presse La rédaction de communiqués et dossiers de presse La constitution et la mise à jour de fichiers de témoins Le média-trainings des porte-paroles La veille presse, bilan RP et veille digitale Le Community management institutionnel L'enrichissement de la photothèque La gestion de crise : accompagnement stratégique Des conférences et autres événements presse

**Identifiant de la procédure :** d5517e67-cecb-41ff-a51a-e0062f934247

**Type de procédure :** Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée :** non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79416200 Services de conseil en relations publiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79342200 Services de promotion

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** conseil et mise en oeuvre des stratégies en relations presse, communication digitale institutionnelle et gestion de crise

**Description :** Le présent accord-cadre a pour objet la définition de la stratégie de relations presse institutionnelle et thématiques de l'Agence de la biomédecine, de la stratégie des réseaux sociaux institutionnels, des plans d'actions qui en découlent ainsi que de leur mise en œuvre opérationnelle. Il s'agit notamment de définir et de mettre en œuvre la stratégie de relations presse en cohérence avec les différentes stratégies de communication mises en place, auprès du grand public et des professionnels de santé, et les objectifs fixés pour : La promotion du don et de la greffe d'organes et de tissus ; Le recrutement de donneurs volontaires de cellules souches hématopoïétiques (moelle osseuse et sang de cordon) ; Le recrutement de donneurs de gamètes (spermatozoïdes et ovocytes) dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation ; L'information sur les diagnostics et la génétique médicale ; La valorisation de l'expertise scientifique et le rayonnement institutionnel de l'Agence par l'entremise des médias et des réseaux sociaux. Il comprend également des prestations en Community management institutionnel (X, LinkedIn, YouTube, ...) en communication de crise et en veille digitale (réseaux sociaux et Internet). En synthèse, l'accord-cadre comprend cinq thématiques : la promotion des 3 dons cités ci-dessus, l'information en génétique médicale et le rayonnement institutionnel de l'Agence. Les prestations attendues de conseil stratégique et de gestion des relations presse et influence digitale concernent : Le conseil et l'accompagnement stratégique au quotidien Les relations avec les journalistes L'organisation de conférences de presse La rédaction de communiqués et dossiers de presse La constitution et la mise à jour de fichiers de témoins Le média-trainings des porte-paroles La veille presse, bilan RP et veille digitale Le Community management institutionnel L'enrichissement de la photothèque La gestion de crise : accompagnement stratégique Des conférences et autres événements presse

**Identifiant interne :** PAN 24-09 COM/ND

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79416200 Services de conseil en relations publiques

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2025

**Date de fin :** 31/12/2028

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** voir règlement de consultation

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 5

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 09/05/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation : 17/05/2024 à 12:00**

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué ; - le référé précontractuel : peut être introduit contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article L. 551-1 du CJA, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature ; - référé contractuel : après la signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA dans un délai de 1 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou de 6 mois à compter de la signature du contrat en cas de défaut de publication de cet avis ; - recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat pour tout tiers justifiant d'un intérêt lésé : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, 4.4.2014 - département du Tarn-et-Garonne)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 5

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Agence de la biomédecine

**Numéro d'enregistrement :** 18009258700013

**Adresse postale :** 1 avenue du Stade de France

**Ville :** Saint denis

**Code postal :** 93212

**Pays :** France

**Point de contact** : pole achats

**Adresse électronique** : contactachats@biomedecine.fr

**Téléphone** : 0155936580

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 92105835000015

**Adresse postale** : 7 rue Catherine Puig

**Ville** : Montreuil

**Code postal** : 93100

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 0149202000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0006

**Nom officiel** : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable

**Numéro d'enregistrement** : 17750000600024

**Adresse postale** : 5 rue Leblanc

**Ville** : paris cedex 15

**Code postal** : 75911

**Pays** : France

**Adresse électronique** : pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone** : 0182524272

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : e6ef2a60-94fa-4c1f-b318-3d224c32baba - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 15/04/2024 à 11:26**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2024**